



LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS

PROTOCOLE ARRÊT DE MATCH

**EN RAISON D'UNE RENCONTRE TROP TENDUE
OU CONSÉCUTIF À DES FAITS GRAVES.**

Le comité directeur du District d'Alsace de Football a décidé la mise en place d'un protocole « arrêt de match » qui permet à l'arbitre et autres officiels de garantir l'équité sportive d'une rencontre et de se protéger des atteintes à leur intégrité physique et morale.

LE PROTOCOLE

A° Avant chaque match, avant le contrôle de la FMI, une courte entrevue est instaurée par l'arbitre entre les dirigeants responsables des clubs en présence, le ou les délégués, les capitaines pour les informer des modalités d'application du protocole « **ARRÊT DE MATCH** ». Cette entrevue se caractérisera par la présentation d'un **carton violet**.

Sorti par l'arbitre s'il estime que le match devient trop tendu ou en raison d'incidents caractérisés (voir les cas de figure présentés ci-dessous), ce **carton violet** pourra

être suivi d'un coup de sifflet final si des incidents très graves sont constatés ou d'une reprise du jeu, après une interruption et une consultation en compagnie des différents acteurs de la rencontre.

B° En cas d'incidents, avant toute décision finale d'arrêt du match, l'arbitre consulte, lors d'un arrêt qui peut être préventif, tous les officiels présents (assistants, observateur et/ou délégué).

C° Un rapport circonstancié sera rédigé et envoyé à la commission de discipline.

Rappel : Un dirigeant bénévole qui arbitre une rencontre officielle est considéré comme un arbitre officiel. Il dispose donc de toutes les prérogatives et de toutes les contraintes.

PAS D'ARRÊT DE MATCH



- Si l'arbitre est bousculé involontairement par un joueur qui va disputer le ballon ou qui se replace.
- Si le ballon atteint l'arbitre alors que le jeu se déroule.
- Si l'arbitre est « enlacé » sans violence ou agressivité.
- Si l'arbitre trébuche ou tombe en heurtant un joueur.
- Si l'arbitre est pris à partie sans agression ni insulte.

**SUR LES TERRAINS,
LES INCIVILITÉS
C'EST HORS-JEU !**



INTERRUPTION PRÉVENTIVE : EN CAS D'INCIDENTS SÉRIEUX



Si l'arbitre est insulté (sauf propos racistes ou discriminatoires manifestes et réitérés), agrippé (accroché, attrapé) par le bras ou l'épaule, sans violence ou agressivité par un joueur ou officiel d'équipe, mécontent ou énervé, qui lui reproche une décision ; menacé de façon peu audible, floue, indéterminée, évasive par un joueur ou officiel d'équipe lui tournant le dos ou situé non à proximité immédiate de sa personne.

- Si des menaces, des insultes, des propos racistes ou discriminatoires manifestes et réitérés sont le fait de spectateurs et dirigés vers l'arbitre ou vers un ou des joueurs.
- S'il y a des lancements de pétards ou d'engins pyrotechniques pouvant mettre en danger des personnes.
- Si le comportement des joueurs devient trop agressif au point de rendre l'arbitre dans l'impossibilité de maîtriser la rencontre ou de pouvoir assurer un déroulement normal.

L'arbitre sort le carton violet et interrompt la rencontre en réunissant les fautifs (clubs, organisateurs, capitaines, dirigeants, éducateurs) dans le vestiaire des arbitres (ou sur le terrain si les conditions matérielles ne s'y prêtent pas) pour les mettre face à leurs responsabilités. Si l'arbitre sent que la situation peut s'améliorer, il reprend la rencontre.

ARRÊT DU MATCH : EN CAS D'INCIDENTS TRÈS GRAVES



L'arbitre est intentionnellement agressé physiquement avant ou pendant le match

- Menaces avec armes ou objets (ex piquets de coin), coup, crachat (délibéré, agresseur face à l'arbitre), coup de tête (ou front contre front), gifle ou claque, jet d'objets atteignant l'arbitre (ex : ballon ou bouteille...), prise à la gorge ou au cou, bousculade clairement provoquée entraînant la chute de l'arbitre ou son recul significatif sur quelques mètres.

L'arbitre est violemment menacé, lui ou ses proches

- Menaces de mort : la personne est très agressive et proférant des termes très violents accompagnés ou non de gestes significatifs (ex : doigts balayant la gorge...) menaçant gravement l'arbitre ou les membres de sa famille.

L'arbitre fait l'objet d'insultes racistes ou discriminatoires

L'arbitre sort le carton violet et interrompt la rencontre en réunissant les fautifs (clubs, organisateurs, capitaines, dirigeants, éducateurs) dans le vestiaire des arbitres (ou sur le terrain si les conditions matérielles ne s'y prêtent pas) pour les mettre face à leurs responsabilités. En raison de la gravité des incidents constatés, la rencontre est DEFINITIVEMENT arrêtée.

**LE RESPECT
DOIT TOUJOURS
RESTER SUR
NOS TERRAINS !**

